



Le Baron Noir

Les brèves de l'aéroport par le SSP



Spécial ISS

Nouvelle grève à l'aéroport

Guerre à l'aéroport ISS ne veut plus de CCT

- Alors que les employés de l'aéroport ont massivement signé une pétition réclamant des Conventions Collectives de Travail,
- Alors que l'Aéroport International de Genève, le Conseil d'Etat et même le Grand Conseil ont été sollicités pour intervenir et assainir les conditions de travail à l'aéroport,
- Alors que Monsieur François Longchamp s'est engagé, vis-à-vis de la population, à ce qu'il n'y ait plus de grève à l'aéroport en 2010,
- Alors que tout ce qui précède aurait dû permettre au partenariat social de s'apaiser, laissant employeurs et syndicats conclure des Conventions Collectives de Travail, eh bien non : un employeur, contre vents et marrées, se fichant visiblement non seulement de ses employés, mais aussi de l'aéroport tout entier, des autorités politiques et même de la population, cet employeur donc décide de casser la Convention Collective de Travail existante, de rompre le partenariat social avec le syndicat, et de livrer tout son personnel à des contrats individuels sans plus aucune protection conventionnelle.

Baroud d'honneur au Tribunal

Cette glorieuse cagade est à mettre sur le compte de ISS Aviation. Devant le Tribunal de la CRCT (Chambre des Relations Collectives de Travail), sans tenir compte le moins du monde de l'avis des juges qui enjoignaient l'entreprise à poursuivre le partenariat social et à préserver la CCT existante, ISS Aviation l'a clamé haut et fort : « *Nous ne voulons plus de CCT ! A partir du 1er juillet de cette année, nous passerons tous nos employés sous contrats individuels !* » Rien à faire donc, ISS veut absolument casser les conditions de travail actuelles du personnel.

Des salaires de ministres ?

Mais de quelles conditions parle-t-on ? S'agit-il d'employés grassement payés, qui, par leurs salaires exorbitants, risqueraient de mettre en faillite une entreprise petite et fragile ? Jugez plutôt : des salaires d'engagement entre 3'600.- CHF et 3'800.- CHF. Et encore : pour le personnel fixe. Parce que les 2 tiers des employés sont payés à l'heure, à un tarif de 20,85 CHF, soit l'équivalent d'un salaire mensuel à 100% d'environ 3'600.- CHF. Faut-il rappeler que les syndicats suisses viennent de réclamer un salaire minimum de 22.- CHF par heure ? Les employés de ISS sont aujourd'hui largement en dessous de ce minimum. Mais ce n'est pas encore assez pour cet employeur, qui veut faire passer le nouveau salaire horaire à 18,10 CHF pour les auxiliaires, et baisser jusqu'à 3'200.- CHF les salaires mensuels pour les fixes !

Une entreprise milliardaire

Et pour ce qui est de l'entreprise, ISS est un leader national et international dans son domaine. Elle compte 473 000 employés, dont plus de 10 000 seulement en Suisse. Son chiffre d'affaires a pratiquement doublé en moins de 5 ans, passant à plus de 13 milliards de CHF pour le groupe. Pour ce qui est de la Suisse, les

291 millions de CHF de 2005 sont devenus 536 millions de CHF en 2009. Et on voudrait nous faire croire qu'il faut encore casser les salaires d'employés déjà si mal payés pour Genève !!!

Le profit avant tout

Il faut dire que ISS n'en est pas à son coup d'essai pour essayer de tondre son personnel. Des exemples ? Fin 2008, l'entreprise annonce changer les employés de caisse LPP. Sans consulter le personnel et en violation flagrante de la Loi, ISS transfère ses employés vers une caisse nettement moins favorable. Il faudra l'intervention du SSP pour stopper le processus. Autre exemple ? Durant l'été 2009, ISS coupe le paiement des pauses du personnel. « *Nous sommes dans les chiffres rouges, nous ne pouvons pas faire autrement si nous voulons passer l'année sans licencié !* » Le SSP intervient et demande le chômage technique. Mais devant l'OCE (Office Cantonal de l'Emploi), les déficits annoncés se dégonflent aussitôt. En fait, ISS voulait simplement toujours plus de bénéfices et comptait les faire sur le dos des employés !

Le personnel vote la grève

A force d'attaquer son personnel, ISS récolte le fruit de son mépris : par une franche majorité, le personnel vient de voter la grève ! Jusqu'au 30 juin la CCT dure encore et la paix sociale avec elle. Passé cette date les employés pourront se mettre en grève à n'importe quel moment avec l'appui du SSP. Désolé Monsieur Longchamp, il faudra apporter votre boule de cristal au garagiste...

Un groupe de suivi pour la grève

On doit toujours tirer parti de ses expériences. Si les grèves de Dnata et Swissport ont été victorieuses, elles ont souffert d'un manque d'encadrement des autres employés de l'aéroport. Le SSP a donc créé un groupe de suivi pour la grève d'ISS. Des délégués de tout l'aéroport sont prêts à accompagner leurs collègues d'ISS dans ce conflit annoncé. Nous ne souhaitons pas multiplier les combats, mais quand ils sont déclarés nous voulons les gagner. Il y aura donc avec nous des employés de l'aéroport, mais aussi des responsables nationaux du SSP, des secrétaires centraux, des secrétaires régionaux et tout le staff nécessaire pour remporter la victoire.

Le fonds de grève est débloqué

On le sait, lorsqu'il y a grève, l'employeur cesse de payer les salaires. Le SSP a donc déjà débloqué son fonds de grève, pour payer les salaires des employés grévistes. La guerre est déclarée, et nous sommes déjà prêts à l'affronter.

Et la pensée du mois...

D'Alphonse Allais qui devait destiner ces mots à la postérité et par conséquent aussi à Monsieur Longchamp : « *La prévision est un art difficile, surtout quand il s'agit de l'avenir...* »

Prévisiblement vôtre, Yves Mugny